

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3626

76 – SEINE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DU HAVRE

Ventes et cessions

902 937 895 RCS Le Havre.

SISTERK.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 960000.00 EUR.

Adresse : 493, Rue Des Chantiers, 76600 Le Havre.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Dénomination : SISTERK Forme : Société par actions simplifiée à associé unique Capital : 960.000 € Adresse : 493 rue des Chantiers, 76600 Le Havre Immatriculation : RCS LE HAVRE 902 937 895 Oppositions : Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion pourront former opposition dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-15 du Code de commerce Commentaires : projet de fusion par voie d'absorption par la société SISTERK (Société Absorbante) de la société BLUE SEVEN, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.840.000 euros, dont le siège social est situé 25 rue Rosambo, 76600 Le Havre, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du Havre sous le numéro 900 571 886 (Société Absorbée) : 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société BLUE SEVEN dont la transmission à la société SISTERK est prévue : - Montant de l'actif : 11.015.053 € ; - Montant du passif : 5.025.424 € ; - Montant de l'actif net : 5.989.629 €. 2. Augmentation du capital de la société SISTERK, Société Absorbante : 14.375 actions nouvelles de 100 € de valeur nominale chacune, pour une augmentation de capital de 1.437.500 €, portant le capital de 960.000 € à 2.397.500 €. Le rapport d'échange des droits sociaux est fixé à 1 action de la société SISTERK pour 1,28 action de la société BLUE SEVEN. 3. Montant de la prime de fusion : 4.552.129 €. 4. Dépôt du projet de fusion : le projet de fusion établi le 14 mai 2025 a été déposé le 16 mai 2025 au nom des sociétés SISTERK et BLUE SEVEN au Greffe du Tribunal des Activités économiques du Havre..